



Canada

OTTAWA, Ontario  
K1A 0G2

le 7 juin 1977.

Monsieur le Directeur général,

Je suis heureux de joindre à la présente la réponse du Canada aux questionnaires transmis aux Etats membres avec la lettre circulaire n° 2548 dans laquelle vous réclamez leur aide pour la préparation du document 20 C/5.

Je dois d'abord vous dire que j'apprécie et que j'appuie fortement l'invitation que vous avez lancée aux Etats membres et aux commissions nationales de travailler en étroite collaboration avec vous pour la formulation des plans à moyen terme et des programmes biennaux de l'UNESCO. Le gouvernement du Canada et la Commission canadienne pour l'UNESCO sont conscients des efforts considérables que vous et votre équipe avez déployés pour mettre au point des méthodes efficaces à cet égard, et nous n'ignorons pas non plus les complexités qu'entraînent, d'une part, le processus de planification et d'autre part, l'étendue et la diversité du mandat et de la clientèle de l'UNESCO.

Dans l'espoir que mes commentaires vous seront utiles ainsi qu'à vos collègues, je me permets d'exprimer certaines réserves sur ces questionnaires et de souligner les difficultés susceptibles de se poser lorsqu'il s'agira de dégager des données utiles des réponses reçues.

Pour répondre aux questionnaires, nos conseillers, dont plusieurs possèdent une vaste expérience des programmes de l'UNESCO, ont dû consulter et étudier deux autres documents totalisant plus de 900 pages. Ils ont eu du mal à associer les réalisations aux objectifs, à tirer des conclusions significatives sur la répartition optimale de ressources limitées et à porter des jugements uniformes sur plus de 200 thèmes.

Monsieur Amadou Mahtar M'Bow  
Directeur général  
Organisation des Nations Unies  
pour l'Education, la Science et la Culture  
Place Fontenoy  
Paris 7, France